

**Mot de clôture de l'atelier sur le Pacte Mondial sur la Migration  
El Habib NADIR, Co-Président du GFMD 2017-2018  
Vienne, 6 septembre 2017**

**Mesdames et Messieurs,**

Je me réjouis de m'adresser à vous, au nom de la Co-présidence Allemagne-Maroc du GFMD pour vous faire part de quelques remarques conclusives de notre atelier d'aujourd'hui, dédié au Pacte Mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulière. Merci à tous d'avoir répondu à notre invitation.

Je tiens à féliciter et remercier l'OIM-Vienne, l'ICMPD, et tous les experts qui ont contribué à la préparation et la réussite de cet atelier. Mes remerciements vont également aux Modérateurs et rapporteurs pour leurs efforts.

Mes remerciements également aux Philippines et à la Suède de s'être portés volontaires pour co-organiser cet atelier.

Les discussions de ce jour ont été sereines animées et riches en idées et recommandations concrètes. Les débats ont été orientés de façon à ce qu'on puisse se tourner vers des solutions et des modalités pratiques.

Je note avec satisfaction que le GFMD, dans le cadre de ses travaux qui s'étalent sur dix ans, a pu aborder toutes les problématiques liées à la migration, qu'on retrouve dans les 6 clusters définis par la résolution sur les modalités de négociation du pacte mondial sur la migration.

Cet atelier vient après deux dialogues organisés, dans le cadre du GFMD en 2017 à Genève, dont l'objectif est de contribuer aux travaux préparatoires du Pacte en tirant profit de l'expertise de 10 années de forum.

Je ne vais pas revenir sur les thèmes d'aujourd'hui, les rapporteurs ont présenté les conclusions des travaux des 6 ateliers et les recommandations pertinentes soulevées par les participants pour l'élaboration du Pacte Mondial sur la migration.

Par contre, j'aimerais évoquer en particulier 4 éléments essentiels qui nécessitent une attention particulière :

**1<sup>er</sup> élément** : la dimension « Droits de l'homme », doit être au cœur de toute approche de la gouvernance globale de la migration. Le respect de la dignité des migrants doit être guidé par le droit humanitaire quel que soit leur statut migratoire.

**2<sup>ème</sup> élément** : il semble important, à l'état actuel, où la communauté internationale donne des signes positifs en ce qui concerne la gouvernance globale de la migration, d'accorder une attention particulière aux migrants les plus vulnérables tels que les jeunes et les femmes (M<sup>me</sup> Arbour en a parlé dans son message aux participants de cet atelier).

**3<sup>ème</sup> élément** : il est nécessaire de renforcer les efforts pour la réalisation des Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030, à commencer par les plus urgents et prioritaires. Ceci pourrait contribuer à rendre la migration un choix et non une nécessité.

**4<sup>ème</sup> élément** : la question du suivi et de la mesure des progrès réalisés et surtout l'identification des risques qui pourront rendre le Pacte Mondial un document de plus, sans valeur ajoutée.

Pour faire face à tous ces défis, le Pacte Mondial sur la migration se présente comme une opportunité historique qui permettra d'établir une vision globale commune et concertée en matière de mobilité humaine.

Le processus qui mène à ce Pacte est dans son étape la plus importante, à savoir la phase de la réflexion et de la collecte des données et des idées nécessaires à la rédaction de la première mouture de ce document.

Le Forum Mondial pour la Migration et le Développement a joué et joue encore un rôle important dans ce contexte. Car, son caractère informel et inclusif, regroupant tous les acteurs concernés par la question de la migration, qu'il s'agisse des Etats, des Organisation internationales et régionales, des membres la société civile, et même le secteur privé, lui donne une liberté de ton qui lui confère le rôle de force de proposition. Il s'agit également de l'une des plateformes qui dispose de la plus longue expérience dans le domaine de la migration et qui a établi des mécanismes de fonctionnement bien rodés. Enfin, le Forum traite d'un aspect parmi les plus importants dans la gestion de la migration, à savoir le développement, qui demeure l'un des principaux facteurs liés à la question de la migration.

A cet égard, le Groupe de travail ad hoc mis en place par la coprésidence du Forum sur l'agenda de développement 2030 et le Pacte Mondial sur la Migration effectue un excellent travail dans la préparation de la contribution du Forum au processus du Pacte. Le projet qui est en cours de finalisation, constituera, sans doute, une contribution majeure à l'élaboration du pacte. La contribution du GFMD est très attendue.

Cette contribution sera partagée et enrichie par le comité de pilotage du GFMD et les Amis du Forum en octobre avant être transmise en novembre à M<sup>me</sup> Arbour, Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies et présentée lors de la réunion à mi-parcours prévue au Mexique début décembre.

Merci à vous tous pour vos contributions et pour votre participation à cet atelier.

**A la prochaine !**